



Agenda 21 de Bonifacio

<http://agenda21.arobase-multimedia.com>

Ateliers actions

lundi 16 & mardi 17 avril 2012



Objectifs et déroulement des ateliers actions



Les ateliers actions des 16 et 17 avril 2012 avaient pour objet d'identifier et de concrétiser le programme d'actions en mesure de constituer l'Agenda 21 de la commune de Bonifacio.

4 ateliers se répartissant en deux journées ont traité les thématiques suivantes :

- Habitat durable – Énergie (OPAH, amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, association à la lutte contre la précarité énergétique)
- Déchets (plan de communication grand public et professionnel, compléter le dispositif de tri et leur signalétique)
- Bonnes pratiques (sensibilisation des habitants à partir de l'Atlas de la biodiversité, éducation à l'environnement et au patrimoine, formation et sensibilisation des professionnels, chantier de formation professionnalisant sur le bâti ancien en lien avec les projets communaux),
- Biodiversité et patrimoine (inventaire des arbres remarquables, plan de prévention contre les plantes invasives, inventaire photographique des paysages)

Les ateliers-actions ont permis de préciser avec les porteurs de projet, leurs partenaires et des financeurs, le contenu et les modalités des actions envisagées. Le programme d'actions prioritaires de l'Agenda 21 local de Bonifacio a été établi à l'issue d'un processus comprenant les précédents comités de pilotage, le diagnostic partagé et ses ateliers, et le dernier comité technique. Ces premières actions, choisies par la commune, ont chacune un porteur, et des partenaires techniques et financiers. D'autres actions, retenues ou évoquées, seront à examiner dans la suite du processus d'Agenda 21 engagé par Bonifacio.

Ce compte-rendu a pour objet :

- (1) de rappeler les enjeux des actions proposées, contenus, étapes de réalisation, budgets prévisionnels des différents projets présentés (une fiche rédigée par le porteur de l'action détaille par ailleurs ces éléments) ;

- (2) mais également de relater les échanges, interrogations et **besoins de complément et de précision**,

À COMPLÉTER

afin : > d'une part, d'améliorer les fiches actions proposées,

> d'autre part, de promouvoir la complémentarité et la synergie entre les porteurs et acteurs d'actions.

Cette dernière sera initiée dans le cadre d'éventuels micros-ateliers de travail complémentaires.

Les élus de Bonifacio (Claude Degott-Serafino et Noël Ferricelli) ont conclu les ateliers en mettant l'accent sur l'importance de poursuivre l'œuvre engagée : l'enjeu premier de cette démarche est en effet de repositionner l'Homme au centre, dans un processus dont l'objectif est de concilier le progrès économique et social avec la préservation et la valorisation de son environnement et de son patrimoine, afin qu'ils soient mieux transmis aux générations futures.

Rappel Agenda 21

i

L'Agenda 21

→ Les premiers
agendas 21 :
Bonifacio
Balagne

Diagnostic territoire

Orientations stratégiques

Programme d'actions

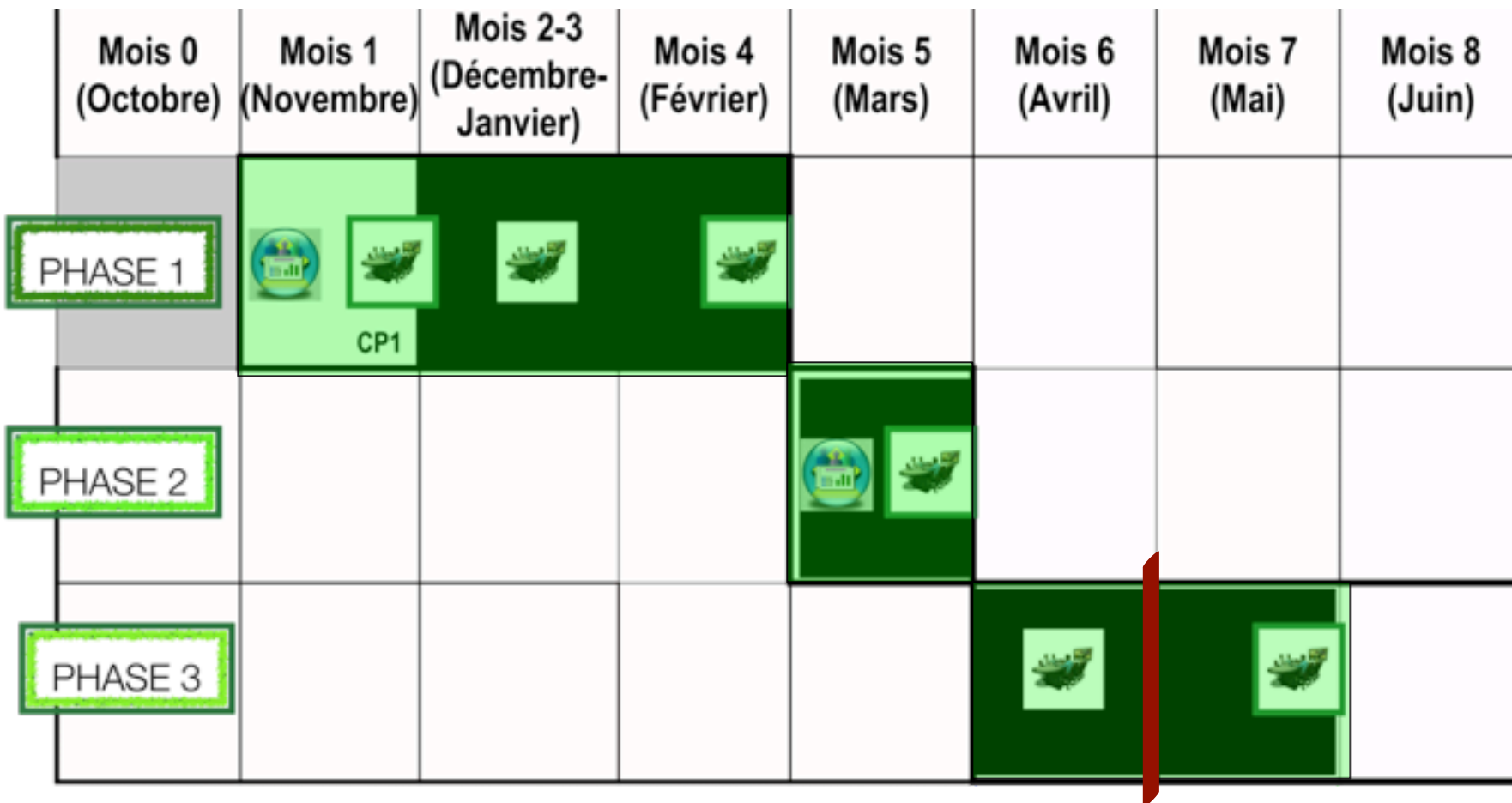
ACCOMPAGNEMENT : ingénierie sur 6 mois
pour définir un **PLAN D' ACTIONS**

- à valeur démonstrative et reproductible
- finançable et réalisable sur 2/3 ans,
autour de 6 **THÈMES** :

biodiversité
déplacement
habitat durable

déchets
énergie
patrimoine

LE DÉROULEMENT



Stratégie

AXE 1. Bien vivre à Bonifacio

AXE 2. Connaître et faire aimer Bonifacio, la ville et son territoire

12 actions retenues, travaillées lors des «ateliers Actions»

après une réflexion préalable sur la base du modèle de fiche-action présenté ci-après



1. OPAH énergie (*diagnostic, aides, sensibilisation...*)
2. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics et écoles (*diagnostic, investissements*)
3. Éducation à l'environnement et au patrimoine
4. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (*territoire-test*)
5. Communication et sensibilisation grand public / professionnel sur les déchets
6. Compléter les équipements de collecte et de tri (PAV, déchetterie...) et leur signalétique
7. Kit Bonnes pratiques et sensibilisation des habitants (*à partir d'Atlas de la biodiversité...*)
8. Valorisation du patrimoine bâti : chantier-formation professionnalisant et sensibilisation des jeunes & sentier du patrimoine
9. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ
10. Inventaire des arbres remarquables et sa valorisation
11. Programme de lutte et de prévention contre les plantes invasives (*territoire prioritaire*) et promotion des variétés locales
12. Itinéraire photographique du paysage de Bonifacio et sa valorisation

Afin de préparer au mieux les prochains ateliers, merci de bien vouloir retourner cette fiche complétée en ajoutant les lignes et annexes nécessaires par mail au plus tard le 12 avril 2012 à bona@oec.fr et/ou a.arnal@agence-paysages.fr

Agenda 21 - AXE :

TITRE DE L'ACTION :

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Décrire très succinctement le programme d'actions, ses enjeux, les objectifs poursuivis par le Maître d'ouvrage, ainsi que les attendus vis-à-vis des publics visés.

- Contexte de l'action :
- Enjeux :
- Objectifs poursuivis par l'action :
- DÉROULEMENT DÉTAILLÉ PRÉVU ET ÉTAPES : *Détailler les étapes clés du projet telles que vous les envisagez en tenant compte des partenariats extérieurs utiles.*
- Public cible :

ORGANISATION DE L'ACTION : PORTEURS ET PARTENAIRES

- Porteur de l'action :
- Personne pilote (coordonnées) :
- Référent au sein de la collectivité :
- Élu référent :
- Partenaires financiers :
- Partenaires techniques :

DURÉE DE L'ACTION :

Préciser l'état d'avancement actuel, les étapes indispensables à réaliser (coordination nécessaire) et la durée de réalisation du projet

- État d'avancement : engagée en cours d'engagement à lancer
- Ajouter des lignes au tableau ci-dessous selon les besoins ci-dessous.*

Étapes-clés	2012	2013	2014	2015

Étapes à venir envisagées :

FINANCEMENT DE L'ACTION

- Estimation du coût global (enveloppe estimée) :
- Ajouter des lignes au tableau ci-dessous selon les besoins.*

Plan de financement prévisionnel (montant et part) :

Financeurs	2012	2013	2014	2015
Autofinancement :				
.....				

Rédacteur de la fiche : porteur financeur partenaire technique
 Merci de nous indiquer votre nom, fonction, organisme, adresse, téléphone, mail :

Résumés des échanges en ateliers et synthèse

- 1. OPAH énergie (diagnostic, aides, sensibilisation...)

Cette action complexe est prioritaire pour la commune : elle se décline en différents volets (porteurs entre parenthèses) qui enrichissent d'autant l'action engagée dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Volet A : aides supplémentaires sur l'OPAH , en privilégiant les copropriétés dégradées et en complétant les aides «Habiter mieux» (Pact Corse)

Volet B : sensibilisation et communication à partir de l'outil de thermographie (aérienne et terrestre) (Pact Corse)

Volet C : permanence bonifacienne de l'espace info énergie (Aghjasole)

Volet D : Fiches techniques et manifestation éco-construction (Chambre de métiers)

À NOTER :

Cette action est également menée en Balagne (sur le Bassin de Vie de l'Île-Rousse) par la même équipe d'animation : Pact Corse ; l'association Aghjasole est par ailleurs espace info énergie sur les deux territoires.

Volet A :

Il est souhaité de :

- Organiser au mieux les actions et hiérarchiser les étapes par rapport à l'information apportée aux propriétaires entrant dans le cadre des OPAH sur cette opportunité financière supplémentaire,
- Développer des actions pour être incitatifs vis-à-vis des propriétaires (ordonner les choix, et développer les projets selon les cibles), Actions entreprises : communication, montage de dossiers, partenariat, montage et dépôts de financement des travaux...
Un DPE (diagnostic de performance énergétique) avant et après, réalisé par le Pact Corse, permettra de vérifier les résultats.
- Avoir pour objectif l'organisation de copropriétés et de les privilégier dans le cadre des aides apportées (en matière de diagnostic énergétique notamment) : interventions prioritaires,
- Déterminer les diagnostics et les travaux conséquents selon les financements supplémentaires disponibles.

Il est proposé sur ces bases à **PACT CORSE** de revoir sa fiche (volet A) selon les priorités et cibles nouvellement établies :

- Être incitatif et organiser les copropriétés
- Segmenter les publics et mieux cibler les OPAH avec « travaux et énergie »
- Définir le plan d'activités et d'actions (diagnostic-actions-financements)

Préciser avec les partenaires financiers : OEC/DdEn, ANAH, ADEME, État, CTC, le «plus» correspondant au financement Agenda 21 et ses conditions d'attributions (performance énergétique visée par ex.).

À COMPLÉTER

Le volet B est un outil d'aide à la décision et d'accompagnement de la collectivité dans l'exploitation des données et la communication sur le territoire. Le portage peut être par la **Commune de Bonifacio**.

Acquisition des données à partir de septembre 2012. Exploitation et diffusion : mai à automne 2013.

Les résultats pourront être utilisés à des fins de sensibilisation des habitants et de perspectives d'amélioration des bâtiments (partage des données avec Aghjasole, espace info énergie).

- > Préparation du cahier des charges et de l'AO pendant l'été 2012 (accompagnement technique OEC/DdEn - ADEME)
- > Préciser dans ce cadre la cartographie de l'action devant être entreprise et les bâtiments pilotes qui pourraient être concernés par une thermographie aérienne et terrestre : cibler les bâtiments témoins et leur situation.
- > Préciser le budget prévisionnel, le plan de financement, l'intervention de la Direction déléguée à l'énergie.

À COMPLÉTER

Volet C : Porteur : Aghjasole

Objectifs : Organiser une permanence de l'espace info énergie, régulière, à la mairie de Bonifacio

> Envisager une collaboration avec PACT CORSE sur la partie diagnostic et assistance, et ainsi mieux se compléter afin de répondre au mieux aux attentes de la municipalité, des habitants concernés par l'OPAH.

Volet D :

À noter que les fiches techniques (volet D) de la Chambre de Métiers alimenteront le *kit Bonnes pratiques et sensibilisation des habitants* (**action 7**) et pourront être un des supports de *formation des professionnels* de l'**action 9**.

• 2. Diagnostic énergétique de Bonifacio

Action portée par **la Mairie de Bonifacio**. Référent : Claude DEGOTT-SERAFINO.

Une fiche complète a été présentée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie, partenaire technique à l'initiative de la fiche et candidat à sa mise en œuvre.

Il est proposé à la commune un diagnostic d'ensemble de ses consommations (y compris celui de l'éclairage public) pour un bilan énergétique, et de proposer ensuite un diagnostic plus poussé sur quelques bâtiments publics fréquentés et représentatifs (état des lieux plus poussé et propositions d'investissements) - en se conformant aux cahiers des charges de l'ADEME.

Offre projetée : (1) Bilan énergétique de la commune, (2) Diagnostic « éclairage public », (3) Diagnostics énergétiques spécifiques

Enveloppe globale estimée : 15 900 euros HT sur les étapes (1) et (2), fin 2012 et premier semestre 2013 ; entre 3 000 et 7 500 euros HT par bâtiment sur l'étape (3) (choix d'un bâtiment-pilote en 2012).

Les outils : l'analyse des coûts et factures comptables de consommation énergétique fournies et des visites accompagnées (élu et/ou service) de sites ou bâtiment publics.

> Appui technique et financier de l'**OEC/DdEn** et de l'**ADEME** (étude finançable à 90% pour les communes de moins de 5 000 habitants ; à 70 % pour les communes de plus de 5 000 habitants ; le plafond de la dépense éligible est de 100 000 euros).

> L'association **Aghjasole**, Espace Info Énergie, affiche sa capacité d'intervention sur cette mission.

À COMPLÉTER

-> **compléments de la fiche à apporter par le porteur du projet (plan de financement et calendrier...)**

Envisager et prévoir réunions d'informations avec élus et services concernés - besoin d'une implication forte.

-> **première réunion entre la Commune, l'EIE Aghjasole, l'ADEME et la DdEn pour formaliser une feuille de route**

Modalités et conditions de mise en œuvre technique, financière

(cahier des charges de la consultation) et en termes de communication, et accompagnement

Déterminer les opérations tests (bâtiments témoins, etc.)

-> **Informations à apporter par la DdEn et l'ADEME sur les conditions de financements (à voir niveau, conditions, modalités de participation financière) pour chacune des 3 étapes et en termes d'accompagnement et d'ingénierie technique**

-> **Première étape : lancement d'une consultation.**

- 3. Éducation à l'environnement (économies énergie...) & au patrimoine

Action portée par Aghjasole & le CPIE Centre Corse & DiMeglio/Thomas, deux personnes ressources de la commune. Quatre fiches ont été présentées par les trois porteurs.

**Plusieurs volets possibles à cette action, selon les publics visés, les thèmes développés et les outils utilisés :
ci-dessous des pistes à développer avec les partenaires privilégiés indiqués entre parenthèses :**

- **Volet A** : éducation à l'environnement (énergie) pour les élèves de l'école primaire (Aghjasole),
- **Volet B** : visite de terrain (patrimoine naturel et culturel) pour les élèves de l'école primaire (CPIE Centre Corse),
- **Volet C** : animation en ateliers (patrimoine, culture, histoire locale) pour adultes et élèves de l'école primaire (DiMeglio/Thomas)
- **Volet D** : lancement d'un Agenda 21 scolaire au collège ou à l'école de Bonifacio (CPIE Centre Corse),

Il s'agit de propositions différentes : Aghjasole propose un programme pédagogique, le CPIE des sorties-visite de 2 à 3 jours, Di Meglio/Thomas des ateliers tout au long de l'année tant pour les écoliers que pour les adultes. L'Agenda 21 scolaire ne concerne pas qu'un groupe ou une classe, mais l'ensemble d'un établissement, les élèves, le personnel enseignant, administratif et technique compris.

> Une enseignante du **collège** de Bonifacio a également proposé avec l'accord de son principal une sensibilisation de ses élèves au patrimoine de proximité à partir d'animations sur le terrain. Cette action est à soutenir, mais les sources de financement mobilisables ne sont pas encore identifiées ici. Le programme sera à préciser avec les partenaires.

Les sources de financement de chaque volet sont différentes. Le programme doit être fixé en juin pour l'année 2012/2013.

> Voir aussi les autres actions impliquant une sensibilisation des enfants (tri des déchets, arbres remarquables...).

-> Réunion de coordination à établir entre la mairie, le CPIE, Aghjasole, Di Meglio/Thomas et les chefs d'établissement (école et collège).

À préparer et faire valider un programme global en présence des porteurs, des partenaires et des financeurs (OEC – DdEn ; OEC -Education à l'environnement). Financements prioritaires à négocier avec la DdEn pour démarrer en septembre 2012 (rentrée scolaire) et dès validation du COPIL A21.

Finaliser les programmes et les organisations entre les porteurs, les chefs d'établissement et l'Inspecteur d'académie / Rectorat.

À COMPLÉTER

- Volet A :

Porteur : Aghjasole

Echéancier prévisionnel : 2 500 € / classe avec entre 10 et 15 classes en moyenne par an (2012-2105)

Budget prévisionnel : Entre 25 000 € et 37 500 € / an

Partenariat et plan de financement à préciser

- Volet B :

Porteur : CPIE Centre Corse A Rinascita

Intervention « terrain » à préciser et compléter (programme et sorties journées envisagées)

Budget prévisionnel : 310 euros / journée d'animation

Préciser le contour du projet (thèmes), partenaires, classes pilotes retenues, journées d'animations prévues, calendrier et budget total à préciser

- Volet C :

Porteur : Di Meglio/Thomas

Echéancier prévisionnel : 5 000 € pour 20 ateliers par année scolaire (animation et matériel) pour enfants et adultes

Préciser le contour du projet (thèmes), partenaires, classes pilotes retenues, journées d'animations prévues, les financements

- Volet D :

Porteur : CPIE Centre Corse A Rinascita

Echéancier prévisionnel : 5 000 € pour la première année de lancement de l'action

Besoins à identifier, attentes à traiter :

Trouver un établissement scolaire sur le territoire

Réunion avec le CPIE, la commune et l'établissement pour initier le projet et les modalités de fonctionnement.

Inspection d'académie à voir également par ailleurs.

Identification des rôles et des missions de chacun

- **4. Association au plan régional de lutte contre la précarité énergétique (territoire-test)**

Action portée par la **Commune**. Une fiche est à préparer par le porteur.

- > L'étude est lancée au niveau régional. Les deux territoires d'Agenda 21 (Balagne et Bonifacio) seront associés à l'étude et participeront au comité de pilotage ; ils seront territoires-pilote d'application à la conclusion de l'étude.
- > Il s'agit de rester à la disposition de la DdEN pour alimenter la réflexion sur la précarité énergétique par les remontées des territoires.
- > Aghjasole est volontaire.
- > Les services sociaux de la mairie seront intégrés à la démarche dans une seconde phase (2013).

-> Rédaction de la fiche (Commune)

-> Invitation de la commune par la DdEn au prochain comité de pilotage le 4 juin à Ajaccio. Précisions à communiquer sur les modalités de collaboration.

-> Informer Aghjasole et les services sociaux intervenant localement (Commune)

À COMPLÉTER

• 5. Communication et sensibilisation grand public / professionnel sur les déchets

Action portée par la **Commune**. Fiche à compléter.

Si cette compétence est portée le **SITDESC**, la commune peut engager un programme propre de communication sur les déchets, notamment sur la réduction des quantités à la source.

Le plan de communication peut porter sur la boîte à outils existante (voir ci-dessous) :

- les manifestations éco-responsables, action portée par le **SYVADEC**,
- l'utilisation des supports existants, en travaillant en amont (écogestes au bureau par exemple),
- l'action auprès des scolaires (en articulation avec l'action 3 en matière d'Éducation à l'environnement et au patrimoine), etc.

ceci en utilisant les fonds en place (service déchets de l'**OEC**, taux intéressant avec l'**ADEME** et le FEDER, aide possible sur des actions de communication en accompagnement des investissements de maîtrise d'ouvrage du SITDESC).

> La CCI 2A et la Chambre de métiers peuvent apporter leur appui par de la formation et de l'information initiale.

Le SYVADEC est un syndicat mixte à vocation régionale, créé en 2007. Il a 240 adhérents. Il assure le traitement des déchets ménagers et assimilés. Il est en aussi en charge de la prévention, du recyclage et de la valorisation des déchets ménagers. Les déchets issus du tri sélectif sont valorisés (emballage, verre, papiers) ; d'autres filières sont aussi développées (meubles, textile...).

> Le SYVADEC mène des opérations de communication et propose des outils de communication pour informer et sensibiliser différents publics :

- grand public (stand d'information, compostage (site internet, affiches, réunions, distribution de composteurs, possibilité d'équipement des cantines scolaires ou de jardins en démonstration), guide «acheter malin» (animations), kit de communication,
- enfants et jeunes (kit pédagogique sur les piles, sur le tri des déchets, concours, jeu en ligne),
- professionnels : écogestes au bureau, charte du papier recyclé, «Table verte» (huile alimentaire, verre, carton...),
- événementiel : éco-festival.

Le SYVADEC peut les mobiliser particulièrement sur la commune dans le cadre de l'Agenda 21.

*Plusieurs volets possibles à cette action, selon les publics visés, les partenaires mobilisés et les outils utilisés :
ci-dessous des pistes à développer avec les partenaires privilégiés indiqués entre parenthèses :*

- scolaires (SYVADEC - École),
- grand public (SYVADEC - SITDESC - Associations)
- touristes et visiteurs (SYVADEC - OMT)
- professionnels : verre en porte-à-porte (Mairie - OEC/Déchets : investissement matériel)
sensibilisation et équipements groupés (CCI)
déchets BTP et chantiers (Mairie - OEC/Déchets)
sensibilisation des entreprises BTP (OEC/Déchets)

Ont en effet été évoqués lors de l'atelier :

- > une sensibilisation de proximité à mener avec les écoles (volet Mairie - École - SYVADEC),
- > avec l'Office du Tourisme et par le relai des associations comme ABCDE auprès des particuliers, par le biais du Bulletin municipal et du site web,
- > Achat de conteneur vert supplémentaires et distribution de composteurs (action déjà réalisée),
- > dans les services municipaux (tri du **papier**, éco-gestes au bureau),
- > en support des actions engagés par certains commerçants (supérette) sur les **cartons et emballages** : tri, mise en bac pour valorisation,
- > avec les restaurateurs :
 - sur la collecte des **huiles alimentaires** usagées (collecte en cours, possibilité d'un affichage «Table verte» avec la CM2A, cf. Denis Bellaiche),
 - sur la mise en place des **bacs à graisse** et la collecte de leur contenu, en extension de l'action engagée sur le Port suite aux travaux (avec le service «Environnement & DD» de la CCI 2A, en impliquant l'association de commerçants VOCAB, la DREAL et l'APE), dans le cadre d'une action collective d'achat et de pose de bacs, en bénéficiant de financements de l'Agence de l'eau (voir Pascal Muraccioli, contact OEC-Agence de l'eau) et de la DREAL ;
- le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) peut aussi être l'occasion de mener des opérations groupées pouvant bénéficier d'une sensibilisation par la CCI ou de financements particuliers.
- avec les restaurateurs et hôteliers de la Marina et de la haute ville, sur la collecte du **verre** en porte à porte, proposé en régie municipale à partir de l'été 2012 (investissement dans des camions de collecte),
- à noter que la CCI 2A suit à l'échelle de la Corse-du-Sud un projet de valorisation du verre recyclé (après concassage et nettoyage), mais la rentabilité de cette filière n'est pas encore établie.

Sur les déchets du bâtiment, les stratégies peuvent différer selon le type de chantier, public ou privé, et la taille des entreprises :

> étudier la possibilité **d'adapter** la déchetterie (ordures ménagères) pour récupérer des déchets de petits chantiers de particuliers et des travaux des petits artisans (en lien avec l'étude régionale en cours sur la localisation et l'implantation de plateformes de tri des déchets du BTP),

> **point important** : pour les marchés publics ou d'importance, l'intégration d'exigences précises concernant les déchets dans le DCE travaux (exigence de la production du **SOGED**, le Schéma d'organisation et de gestion des déchets) et la prise en compte du critère déchets pour le jugement des offres ; la DREAL (Préfecture) et la CTC vont demander cette prise en compte dès la conception (cahier des charges en préparation pour les marchés publics) : il peut y avoir ainsi engagement volontaire de la commune sur de tels projets exemplaires avec un suivi (contrôle) et un bilan permettant ensuite de diffuser cette initiative ;

Il s'agit de limiter et de contrôler les déchets du BTP, en combinant le respect de la réglementation et la police de l'environnement, la gestion prévisionnelle et effective des déchets pendant le chantier, appuyée sur un contrôle du bordereau de suivi des déchets pour assurer leur traçabilité jusqu'à la plateforme ou la déchetterie.

À noter que ce point peut être une obligation dans le cadre de l'AVAP (ex-ZPPAUP) pour les particuliers (chantiers privés) : origine pour les pierres des murs et les matériaux utilisés et devenir des déchets à spécifier.

> une **sensibilisation** par l'OEC des élus et des entreprises sur le projet de plateforme de l'extrême-sud, à mener avec le SITDESC et la Chambre de métiers 2A, l'occasion d'engager le dialogue avec les professionnels et d'adapter l'offre aux contraintes réglementaires.

Contact : OEC/Déchets (Michel Battesti), CM2A

À COMPLÉTER

> **Complément de la fiche par la Commune ; élu référent : Nicole SERRA**

Mise en place d'un groupe de travail d'organisation de l'action au sein de la commune, avec le SITDESC, le service Déchets de l'OEC et le SYVADEC pour la meilleure utilisation de ces deux boîtes à outils convergentes, technique et financière.

Ce groupe de travail est à constituer et à initier par la commune

- Planifier l'organisation avec le SITDESC et l'action suivante (6) d'investissement
- Le financement de ce programme est envisagé à hauteur de 80% s'il y a des actions simultanées en investissement.
- Partenaires institutionnels et associatifs : OEC, SYVADEC, CCI 2A, CMA 2A, Office du Tourisme, association ABCDE

La commune doit ainsi définir ses choix et en informer le SYVADEC pour établir une feuille de route A21 et préciser les moyens à mettre en œuvre.

- **6. Renforcement du dispositif de collecte sélective**

Action portée par le **SITDESC**. Fiche à compléter par le porteur.

Élu référent : Nicole SERRA - Partenaires : SYVADEC, OEC, Commune

Cette action vise à l'optimisation et la rationalisation de la collecte. La compétence collecte est en cours de transfert des communes vers le SITDESC.

Le SITDESC propose de compléter et d'améliorer le dispositif existant par deux études menées en simultanée (second semestre 2012) à l'échelle intercommunale (diagnostic avant le transfert de la compétence collecte, mise en œuvre effective dépendant de l'effectivité du transfert de compétence de la commune au Syndicat) :

(1) Étude d'optimisation de la gestion des déchets au niveau intercommunal (diagnostic avant le transfert de la compétence collecte) : Recensement dans le cadre du diagnostic - Mise en œuvre opérationnelle. Réalisation prévue en 2012

(2) Par ailleurs le SITDESC vise une rationalisation de la déchetterie de Bonifacio dans le cadre d'un processus intercommunal et global d'harmonisation du dispositif (étude diagnostic ; puis, mise en œuvre du plan et réorganisation).

> Étude finançable à 80% par l'OEC si le SITDESC a la compétence.

À COMPLÉTER

-> **Complément de la fiche par le SITDESC au niveau du plan de financement et du calendrier (en cours).**

• 7. Kit Bonnes pratiques et sensibilisation des Bonifaciens

Cette action est portée par la **Commune de Bonifacio**.

Elle est structurée en deux parties (elle peut prendre la forme d'une **Charte** paysagère, architecturale et environnementale) :

- Une **synthèse** opérationnelle sur les quatre axes à traiter (**Biodiversité** (plantations : DREAL, Conservatoire botanique), **Habitat** (et énergie : Aghjasole, fiches techniques de la CM2A), **Patrimoine** (pierre sèche, ...) et **Paysage** (clôtures, matériaux, etc.), des données existantes ou à compléter, avec un financement général, et des **inventaires** plus précis pour compléter l'information (ci-dessous l'Atlas de la Biodiversité) ou pour valoriser des travaux précédents (droits d'utilisation des données et de l'expertise de personnes ressources locales).
- La production immédiate d'outils de communication de transmission de la connaissance et de sensibilisation : par exemple :
 - > Site Web (pages sur le site de la Mairie / sur le site de l'OMT),
 - > Fiches de sensibilisation et techniques à distribuer aux personnes retirant un dossier de permis de construire ou de CU,
 - > Carnet pour l'habitant, diffusion à prévoir en encart dans le bulletin municipale, plaquette dans les hôtels, etc.
 - > des animations.

-> **détail du cahier des charges et du plan de financement**

À COMPLÉTER

Cette action est nourrie par des sous-parties thématiques qui font l'objet d'un portage et de financement propres : ainsi

- **Atlas de la Biodiversité de la Commune (ABC)**

Action portée et financée par la **DREAL de Corse**. Le CPIE et l'OEC/CBNC sont partenaires techniques : un groupe de travail va être mobilisé, des inventaires seront à réaliser une partie au moins du territoire bonifacien, à partir des données et connaissances existantes à compléter, en impliquant les acteurs locaux.

Les informations de l'inventaire ont ensuite vocation à être valorisées.

> Les actions à destination des enfants devront être menées en lien et dans le cadre établi par l'action 3 «*Éducation à l'environnement et au patrimoine*».

-> **compléments de la fiche par la DREAL de Corse apporter sur le détail du déroulement (étapes clés), le calendrier affiné (échancier des actions à venir) et sur le choix des premiers secteurs à traiter selon leur représentativité de la diversité bonifacienne des milieux et notamment des secteurs moins connus.**

À COMPLÉTER

- 8. Valorisation du patrimoine bâti : Chantier de formation et Sentier du patrimoine

> Le premier volet de l'action : **volet** «*Chantier-formation professionnalisant et sensibilisation des jeunes notamment sur le bâti ancien (en lien avec des projets communaux d'aménagement public-terrain de stage)*», extrêmement intéressant, n'a pas pour l'instant trouvé de porteur et de contenu opérationnel ; aucune fiche n'est venue l'illustrer ; à moins que sa situation se précise, cette partie de l'action devra rester en suspens ; la mairie devra rester attentive à toute opportunité pour l'engager, notamment sur les chantiers publics qui se dérouleront sur la commune. l'intérêt reste grand, des acteurs se dégageront peut-être dans les mois à venir.

Le second **volet** correspond à un portage de la **Commune de Bonifacio** pour proposer à l'Office de l'environnement un site adapté et conforme au cahier des charges précis établi par l'OEC (maîtrise foncière, boucle, facilité du parcours accueillant pour des familles, intérêt du patrimoine bâti, culturel et naturel..

Ce sentier une fois retenu fera l'objet d'une réhabilitation et d'une mise en valeur (interprétation) à l'attention des promeneurs, qu'ils soient bonifaciens ou visiteurs.

Le sentier constituera un lieu d'expérimentation et de réflexion, d'information, un outil de transmission, de sensibilisation au passé et à ses traces culturelles et culturelles, un vecteur de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine non protégé, à l'environnement...

Lien étroit avec l'**action 3** (éducation à l'environnement et au patrimoine pour des visites de terrain ou des ateliers) et **action 7** (Bonnes pratiques et sensibilisation des habitants).

Ce pourra être aussi un site de démonstration et de chantiers-pilotes (formations envisagées sur site / monter des murs en pierres sèches par exemple), y compris ceux envisagés dans la première partie de l'action.

-> **Fiche à compléter par le porteur.**

-> **Appui financier et technique de l'Office de l'environnement.**

-> **Première étape : choix du sentier - programmation des travaux et de la mise en valeur.**

À COMPLÉTER

• 9. Programmes de formation et de sensibilisation des professionnels adaptées, à la carte, in-situ

Action portée par **Aghjasole**, Espace Info Énergie & **Chambre de métiers et de l'artisanat** de Corse-du-Sud & la **Maison de l'Emploi**.
Des fiches ont été présentées par les porteurs.

- > Un lien étroit peut être fait entre l'Action 1 (**OPAH**), les besoins auxquels répondent les formations proposées et les sites de chantier-pilote ou de démonstration qui vont être rechercher.
- > Les formations (améliorations, sensibilisation...) doivent se tenir sur le territoire bonifacien, estampillées «Agenda 21».
- > Les formations peuvent être financées ou co-financées par l'**OEC/DdEn**. Les organismes de formation peuvent solliciter les aides complémentaires du dispositif régional **EDEC** (Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences), pour monter des actions in situ à partir de 2 participants. Le dispositif est piloté par la **CCI de Haute-Corse** (M. Agostini). Ce complément peut souvent être utile.
- > Parmi les besoins identifiées, les formations **qualifiantes** (par exemple QUALI-Bois, QUALI- Sol [chauffage et eau chaude solaire thermique], QUALI- PV [photovoltaïque] et QUALI- PAC [pompe à chaleur], qui est devenue obligatoire), la réglementation thermique (RT) 2012... Il faudrait impliquer **les artisans, les entreprises et les architectes**.

Plusieurs volets à cette action, selon les thèmes envisagés et les partenaires techniques porteurs de la formation :

- **volet A** : Diagnostic des besoins en formation pour proposer mieux autour des opérateurs locaux autour de l'OPAH et des enjeux du développement durable (Maison de l'emploi Sud Corse)
- **volet B** : Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (Aghjasole),
- **volet C** : Intégrer une démarche de développement durable dans les interventions en bâti ancien et insérer cette qualification dans une charte de qualité relative à l'OPAH (Chambre de Métiers)

Pour le Volet A : Maison de l'emploi Sud Corse :

Objectifs :

Diagnostic des besoins en formation pour proposer mieux autour des opérateurs locaux autour de l'OPAH et des enjeux du développement durable

- Une action similaire a été menée en Alta Rocca

Moyens :

- Identifier les besoins en formation à Bonifacio – préconiser des actions de formation et d'animation
- Fonctionner en transversal avec les opérateurs locaux - Pact Corse, Chambre de métiers, Aghjasole, etc.
- > Possibilité de chantier-type, plan de financement et délai de réalisation non précisés.
- > Timing, organisation, constitution du COPIL, phasages à développer

Pour le Volet B : Aghjasole :

Objectifs et enjeux :

- Former et faire connaître les nouvelles technologies liées aux métiers existants (chauffe eau solaire, bois énergie, pompes à chaleur),
- Professionnaliser et sensibiliser les entreprises aux nouvelles réglementations et labellisations liées aux énergies nouvelles et renouvelables,
- Emmener les formations sur les territoires et les maintenir si petit nombre d'inscrits.

Prévisionnel : Formations qualifiantes sur du court terme / 5 à 10 formations / an - 5 000 € /formation de 2 à 3 jours

Prévisionnel financier : 5 000 € en 2012 ; 50 000 € en 2013 (5 à 10 formations/an)

- > Perspectives d'intervention et de financement en 2012 et 2013 de l'EDEC et de l'OEC/DdEn
- > Modalités de conventionnement ; conditions de mise en œuvre

Pour le Volet C : Chambre de Métiers 2A :

Objectifs et enjeux :

- Favoriser la qualification des professionnels du bâtiment (isolation, chaux, performance énergétique, le développement durable...),
- Intégrer cette qualification dans une charte de qualité relative à l'OPAH

Moyens :

- Organiser des chantiers pilote
- Intégrer le programme développé dans un dispositif plus global, qui sera complété par des fiches techniques liées à la communication et la sensibilisation (triple rôle : OPAH, Formation, sensibilisation).
- Croisement de la formation avec d'autres partenaires : mise en place d'un comité technique local validant les formations
- Envisager une labellisation des professionnels ayant suivi la formation

Coût estimé : 27 000 euros pour une formation de 9 jours par modules de 1 à 3 jours, sur 2012-2013.

Autofinancement : 50% - FAF : 50%

-> Les 3 partenaires doivent se réunir et se coordonner sous l'égide de la Mairie et en lien avec le Pacte Corse (animateur de l'OPAH) pour établir une feuille de route commune et la programmation d'un plan d'action technique partagé.

-> Financement à vérifier auprès de l'OEC/DdEn et de l'EDEC.

À COMPLÉTER

- **10. Inventaire des arbres remarquables de Bonifacio et sa valorisation**

Action portée par l'Office de l'environnement, département Écosystèmes terrestres.

Contact : Sébastien Leccia (OEC) - Élu référent : Claude DEGOTT-SERAFINO

Coût estimé : 5 000 euros - Source de financement : Écosystèmes terrestres (autofinancement)

Calendrier : Inventaire : 2012 - Commission locale de sélection : Décembre 2012 - Labellisation : 2013

Une fiche a été préparée. Cette action consiste en la mobilisation des moyens de l'Office, et en leur capacité d'entraînement pour établir l'inventaire des arbres remarquables de Bonifacio, en impliquant les acteurs locaux, associations (y compris les chasseurs) et habitants (campagne et hameaux), dans cette démarche,

pour identifier le ou les arbres qui pourraient faire l'objet du label «arbre remarquable de Corse» (dont la création est prévue en 2013) ou qui présentent un intérêt particulier à l'échelle de la commune ;

À partir de l'inventaire, il est possible de mener des actions de valorisation de cette connaissance (ce que représentent ces arbres du point de vue historique, social, botanique, esthétique, mythologique) auprès des habitants, des enfants et des visiteurs (et possibilité d'inscription en élément paysager remarquable dans le PLU par exemple). Cette seconde phase doit être développée selon les souhaits locaux.

> Possibilité de valorisation avec les scolaires (action 3) et auprès des habitants (action 7) : possibilité à la demande de la commune de faire une conférence de présentation, une animation, une intervention auprès des scolaires...

Le Conservatoire du littoral a déjà identifié sur le plateau de Fazzio un Oléastre remarquable, monumental, qu'il souhaite conforter, entretenir et présenter dans les plaquettes de présentation du site (et du sentier de la Madonetta) comme témoin de l'histoire du lieu et de ses pratiques. La valorisation qu'il mettra en œuvre pourra être un exemple pour les suivantes. Action de sauvegarde engagée depuis 2009. Porteur : Conservatoire du littoral (avec le Parc marin)

Partenaire financier : Conservatoire du littoral, OEC, CG2A, FEDER

Partenariat technique (valorisation) : OEC/Parc marin (histoire des lieux déjà effectué), OT Bonifacio

À COMPLÉTER

-> compléments de la fiche par Sébastien Leccia (OEC) en terme de calendrier.

> Inviter les habitants à faire remonter à Sébastien LECCIA des arbres candidats via photos par exemple.

Coordination avec la commune sur la partie valorisation / Voir avec S. Leccia

• 11. Programme de prévention contre les plantes invasives et valorisation de la flore locale

Action portée et présentée par le **Conservatoire botanique national de Corse**. Une fiche a été préparée.

L'action vise à favoriser et promouvoir une filière de production et ventes d'espèces locales, alternatives à des espèces invasives et introduites actuellement commercialisées. Un travail à mener auprès et avec les pépiniéristes, mais aussi des collectivités et maîtres d'ouvrages, des aménageurs, et des particuliers. **Les deux sites d'Agenda 21 locaux (Balagne et Bonifacio)** seront des territoires pilotes d'enquêtes et d'application d'une démarche qui a vocation ensuite à intéresser toute la Corse.

ÉTAPE 1 : Inventaire et étude de marché (diagnostic action) :

- Aspects techniques : Recherche des acteurs, réalisation d'un **annuaire** (identification des enjeux et besoins, enquête notamment dans les deux territoires pilotes Balagne et Bonifacio) : enquête auprès des pépiniéristes menée par AREFLEC sur les espèces cultivées et ornementales ;
- Sélection des espèces pouvant être proposées en substitution d'espèces invasives et établissement d'une liste ;
 - préparation d'une nouvelle **Charte** de non-commercialisation des espèces invasives et d'utilisation d'espèces locales ;
- Aspects économiques et commerciaux : **Étude de marché** (étude économique de la filière, évaluation de l'offre/demande, conditions de réussite, plan d'actions...), après appel d'offres ;
- Planification des besoins, mise en adéquation de l'offre et de la demande.

ÉTAPE 2 : Diagnostic action

- Fiches **actions** de soutien et organisation de la filière de production locale des espèces préconisées (à partir des résultats de l'étude de marché) ;
- Plan **médiatique** : communication et mise en relation des acteurs :
 - délibération de la collectivité (commune) pour signer la Charte (structuration de la demande),
 - programme de sensibilisation des particuliers (lien avec l'action 7)

> Une dimension « inventaire » à adapter avec l'Atlas de la biodiversité (CB), ciblé sur les espèces locales (action 7). Les variétés de certaines espèces cultivées (figuier, olivier...) sont connues.

> La commune est invitée à signer la Convention/Charte du CBNC (commander et utiliser des espèces non invasives).

> Financement à préciser / 12 000 € (fiches actions filière et plan média)

> La DREAL de Corse propose un possible co-financement de l'ordre de 10 000 euros en 2013 sur l'étude de marché (étape 2).

-> compléments de la fiche par le CBNC en terme de première étape et de financements complémentaires.

L'inventaire est déjà engagé par AREFLEC. L'AO de l'étude de marché doit être préparé. Financement à préciser / 12 000 € (fiches actions filière et plan média)

Préparation de la signature de la Charte par la commune.

À COMPLÉTER

- 12. Itinéraire photographique du paysage de Bonifacio et sa valorisation

Action portée et présentée par l'OEC/Observatoire de Développement durable (issu de l'action conjointe de l'OEC & de la DREAL). Une fiche a été préparée.

Contact : Joseph Salvini (OEC) - Élu référent : Claude DEGOTT-SERAFINO

Coût estimé : 5 000 euros - Source de financement : OEC/ODD (autofinancement)

Calendrier : 6 mois à partir de juin 2012 (réalisation du point zéro, 5 réunions) - reproduction en 2015

Partenaire technique : Intervention d'un photographe professionnel missionné

Partenaires : Commune de Bonifacio, communes voisines de l'extrême-sud (Monaccia d'Aullène, Pianottoli-Caldareello, Lecci, Figari, Sotta, Porto-Vecchio)

Cette action ajoutée est jugée intéressante par la commune.

Objectif : Suivi de l'évolution des paysages du quotidien, due aux activités humaines, touristiques et urbanistiques

Déroulement : Il est prévu 2 missions photographiques. Une en été (juin à août), une en hiver (novembre- décembre). Après le premier comité de pilotage, 2 réunions avant la fin de l'été permettront de choisir les cadrages retenus. La seconde mission de prises de vues sera en fait une mission de re-photographie des images prises en été afin de traduire à la fois les changements en terme de couverture paysagère mais aussi les changements liés à l'activité humaine...

La mission photographique sera reproduite tous les 3 ans.

> *Proposition* : des prises de vue depuis la mer, au niveau de l'eau - l'évolution de l'occupation du domaine public et des façades du centre ancien.

Valorisations à envisager : Importance dès le départ, dès que le choix des clichés est fait et après la seconde mission, de documenter les cadrages retenus en partageant les connaissances et les points de vue (animation ouverte aux habitants) qui permet aussi une meilleure appropriation de l'outil. Des photos anciennes pourront également être recherchées.

À organiser par la commune et par l'ODD dans une seconde phase : sensibilisation des scolaires, expositions, réunions d'échanges avec le public, publication, etc., en valorisant les travaux déjà réalisés sur la commune sur les espaces publics en projet.

Cela pourra aussi être utilisé comme outil de sensibilisation, d'aide à la décision (développement urbain).

À COMPLÉTER

-> **Premier comité de pilotage à Bonifacio (juin) - première action de l'Agenda 21 - invitation aux autres communes.**

Préparation des participants à cette réunion par l'ODD (ordre du jour, préparation des thèmes intéressant les communes et clichés existants comme les anciennes cartes postales...)

Conclusion

Ce compte rendu des ateliers rappelle le besoin à présent :

(1) de compléter les fiches actions de manière à les rendre opérationnelles.

Les porteurs de chaque action doivent apporter les compléments et précisions nécessaires à la fiche correspondante (voir la partie surlignée en rouge «à compléter»).

Les fiches-actions déjà remplies ont été relues attentivement, complétées des apports des ateliers ; les parties à compléter par le porteur du projet ont été identifiées par un «à préciser».

Des entretiens directs entre le porteur du projet et un acteur pertinent (technique et financier) doivent permettre de préciser de nombreux points.

L'Office de l'environnement et les autres services de la CTC apportent à cette fin leur appui sur les plans techniques et financiers selon leurs compétences et engagements respectifs.

Pour les actions plus complexes qui impliquent différents acteurs, des réunions préparatoires sur la forme de micro-ateliers peuvent se tenir pour clarifier et préciser les choses entre la commune, le porteur de l'action, et leurs différents partenaires techniques et financiers.

Ces **réunions de travail** de 1 à 2 heures sont proposées à l'invitation de la commune, à Bonifacio **le vendredi 15 juin**, entre les porteurs et les partenaires techniques et financiers :

- **Éducation** à l'environnement et au patrimoine Action 3 : Commune - Établissements scolaires pilotes - OEC/DdEn - OEC/Education - Aghjasole - CPIE Centre Corse - Parc marin - Rectorat/Inspection académique,
- **Déchets** Action 5, 6 : Commune - SITDESC - OEC/Déchets - SYVADEC - CCI2A ;
- **Biodiversité** et bonnes pratiques Action 7, 11 : Commune - DREAL - OEC/CBNC - Office du Tourisme - Association Acqua - Conservatoire du littoral - Parc marin - AREFLEC ;
- Réunion avec les élus et services de la commune ;

(2) Les fiches actions seront validées au final par leurs auteurs et par la commune.

(3) Elles seront présentées et acceptées lors du comité de pilotage final 4.



Merci de votre attention

Vi ringraziamu di u vostru ascoltu

<http://agenda21.arobase-multimedia.com>